



INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

Communiqué de presse

M. ANTOINE OLLIVIER ÉLU GREFFIER ADJOINT DU TRIBUNAL

Les juges du Tribunal international du droit de la mer ont élu ce jour M. Antoine Ollivier, de nationalité française, Greffier adjoint du Tribunal. Il succède à Mme Hinrichs Oyarce, elle-même élue Greffière le 20 septembre 2019. M. Ollivier a été élu pour un mandat de cinq ans.

M. Ollivier est actuellement juriste à la Cour internationale de Justice (CIJ) ; il était précédemment Assistant spécial du Greffier de la CIJ. Il a aussi travaillé à la Direction des affaires juridiques du Ministère des affaires étrangères, à Paris, et a publié plusieurs articles et chapitres d'ouvrage sur le droit international public, la CIJ et la responsabilité de l'État.

Le Règlement du Tribunal dispose que le Greffier adjoint du Tribunal est élu parmi les candidats proposés par les juges du Tribunal. Ses fonctions, définies à l'article 37 du Règlement, sont d'assister le Greffier et de le remplacer en son absence.

N.B. : Les communiqués de presse du Tribunal ne sont pas des documents officiels.
Ils ne sont diffusés qu'à titre d'information.

Les communiqués de presse du Tribunal, documents et autres informations peuvent être obtenus sur le site Web du Tribunal (<http://www.itlos.org> ou <http://www.tidm.org>) et auprès du Greffe du Tribunal. S'adresser à Mme Julia Ritter : Am Internationalen Seegerichtshof 1, 22609 Hambourg, (Allemagne).
Téléphone : (49) (40) 35607-227, télécopie : (49) (40) 35607-245,
adresse électronique : press@itlos.org.